

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 27 mai 2014

PRESENTS : MM. Jean-Pierre BAILLY, Serge BERARD, Guy BOISSERIN, Mme Elisabeth CAILLOZ-MESNIER, MM. Matthieu CHAUVIN, Damien COMBET, Gilles DESFORGES, Fabrice DUPLAN, Serge FAGES, Pierre FOUILLAND, Rémi FOURMAUX, Mmes Evelyne GALERA, Françoise GAUQUELIN, M. Martial GILLE, Mme Patricia GRANGE, M. Jean-Louis IMBERT, Mme Prescilla LAKEHAL, M. Pierre MENARD, Mmes Josiane MOMBRUN, Marie-Claire PELTIER, M. Jean-François PERRAUD, Mmes Jacqueline PONE-VANHAUWAERT, Claire REBOUL, Martine RIBEYRE, Céline ROTHEA, MM. Jean-Jacques RUER, Marc-Yvan TEYSSIER, Mme Solange VENDITTELLI

ABSENTS : MM. Emmanuel DOSSI (donne pouvoir à M. Pierre MENARD), Jean-Louis GERGAUD (donne pouvoir à M. Pierre FOUILLAND), Mmes Valérie GRILLON (donne pouvoir à M. Serge BERARD), Marie-Hélène MARTINAUD, M. Paul MINSSIEUX (donne pouvoir à M. Jean-Louis IMBERT),

SECRETAIRE : M. Serge BERARD

Ouverture de la séance à 20h30.

M. BERARD est désigné secrétaire de séance.

Approbation du dernier compte-rendu du conseil communautaire à l'unanimité des membres présents.

Décisions du Président approuvées à l'unanimité des membres présents.

M. Teyssier demande à quoi correspond l'acquisition de la parcelle sur la décision n°25/2014. Il s'agit d'achat de foncier pour la réalisation du schéma des voies douces.

Il demande également des informations concernant la décision n°24/2014 (marché complémentaire de maîtrise d'œuvre centre aquatique). MM. Fages et Menard informent l'assemblée que ce type de chauffage n'était pas prévu à l'origine du projet et constituait une option. Ce marché complémentaire représente environ 3 % du marché global.

1/ PLH – aide aux bailleurs

La présente délibération est votée à l'unanimité du conseil.

2/ PLH – primes PTZ+

La présente délibération est votée à l'unanimité du conseil.

3/ PLH – parc public : garantie partielle des emprunts d'une opération à Montagny

M. Teyssier demande si la garantie de la CCVG aux prêts contractés à la Caisse de Dépôts et Consignations, à hauteur de 50 %, engendre des provisions.

M. Fages informe que cette garantie de la CCVG ouvre droit à la CCVG à des droits à réservations d'un certain nombre de logements mais ne constitue pas de provisions pour charges éventuelles.

La présente délibération est votée à la majorité absolue du conseil (une abstention).

4/ Centre aquatique – demandes de subventions

Mme Lakehal demande si l'on connaît les montants des subventions.

MM. Fages et Imbert répondent par la négative. Il s'agit d'une autorisation à demander. Ces montants de subventions éventuelles ne sont pas à ce jour budgétés.

La présente délibération est votée à l'unanimité du conseil.

5/ Désignation des délégués au sein du conseil d'administration de l'OTIVG

Lors de la dernière délibération concernant la désignation des délégués à l'OTIVG, deux élus de Vourles ont été élus. Or, selon les statuts de l'office de tourisme, il faut un élu par commune.

M. Teyssier ayant accepté de démissionner, M. Chauvin se porte donc candidat.

La présente délibération est votée à l'unanimité du conseil.

6/ Divers

- M. Imbert rappelle les dates des prochaines commissions :

Commission éco : le 03/06 à 18h

Commission bâtiments : le 04/06 à 8h30

Commission finances : le 12/06 à 18h

- M. Fages évoque le courrier du Préfet adressé aux Maires concernant la réforme territoriale.

M. Imbert a assisté ce jour à une réunion en Préfecture, afin d'évoquer ce sujet.

Il a été évoqué la réflexion concernant des regroupements éventuels de Communautés de communes. Mme Galera est très surprise quant à la méthode et propose un positionnement politique notamment au regard du SCOT.

Une réflexion quant aux rapprochements des quatre communautés de communes de l'Ouest Lyonnais pourraient être travaillés (120 000 habitants) avec l'objectif de produire une réponse efficiente en terme de service public notamment dans l'hypothèse d'une disparation du Conseil Général et d'une reprise de ses compétences.

Un horizon d'évolution à 3 ou 4 ans est à viser.

Les sujets inscrits à l'ordre du jour sont épuisés.

La séance est close à 21h15.

Le secrétaire de séance
M. Serge BERARD
A Brignais, le 28 mai 2014

